

Communiqué de presse

2 février 2017

Philippe LAURENT : « L'évolution du rôle des ATSEM doit être mieux reconnue »

« Je me félicite du vote unanime d'approbation de ce rapport important », a souligné Philippe LAURENT, maire de Sceaux et président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), à l'issue du débat que la présentation du rapport sur les ATSEM a suscité ce 2 février, en séance plénière de l'instance.

Pour rappel, ce dossier avait été mis en œuvre à la suite du rapport de juillet 2014 sur les conséquences, pour les agents publics territoriaux, de la mise en œuvre des rythmes scolaires. Le CSFPT a également adopté en mai 2016 un rapport sur la filière animation.

« Il est essentiel, a rappelé le maire de Sceaux, de mesurer l'importance du rôle de ces 50 000 agents territoriaux dans le fonctionnement quotidien des écoles maternelles et dans l'accueil des enfants. Ce métier a beaucoup évolué tant dans ses missions que dans ses contraintes, et il nécessite aujourd'hui des compétences nouvelles. Il en va aussi de la qualité de l'encadrement éducatif que souhaite proposer notre société à ses enfants. Nous sommes là en face d'un vrai choix politique que la nation tout entière doit assumer ».

Dans son rapport, le CSFPT propose notamment de renforcer la formation de ces agents, de permettre une meilleure sélectivité par les concours et de faciliter l'accès à la catégorie B, afin de permettre aux ATSEM de mener une carrière plus attractive.

S'agissant de la question importante du taux d'encadrement, *« le CSFPT considère qu'il s'agit là d'un choix qui relève actuellement de chaque commune. Pour autant, une réflexion doit être conduite sur ce sujet majeur en étroite collaboration avec l'Education nationale. Nous sommes naturellement disposés à participer à cette réflexion »*, estime Philippe LAURENT.

Ce rapport sera prochainement présenté à Mme Annick GIRARDIN, ministre de la Fonction publique.